

des affaires sur ces importants marchés -- et de tirer avantage de l'aide offerte.»

«Il n'y a eu aucun accroissement marqué des possibilités offertes aux Canadiens qui aimeraient travailler au Moyen-Orient. Tout comme avant la guerre du Golfe, les professionnels et les travailleurs qualifiés qui sont intéressés à poursuivre des possibilités d'emploi au Moyen-Orient devraient communiquer avec leurs associations professionnelles et les agences de recrutement qui ont des contacts dans la région, ou répondre aux offres d'emploi qui paraissent dans les journaux.»

Le 24 septembre, le Ministre a signé un Protocole d'entente entre la Société pour l'expansion des exportations et le ministère des Finances de l'État du Koweït, agissant au nom de la Société d'investissement du Koweït. Ce Protocole prévoit l'établissement d'une ligne de crédit de 500 millions de dollars américains pour appuyer la vente de biens et de services canadiens liés à la reconstruction du Koweït. L'établissement de cette ligne de crédit devrait faciliter l'obtention de contrats additionnels.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874